

Pour tout renseignement, information ou conseil
contacter le centre d'appel au N° VERT

8201

* Disponible tous les jours et heures ouvrables

OTR
FEDERER POUR BATEL
www.otr.tg



La liste des foires s'allonge La foire de la tabaski première édition s'ouvre

P 2



LE LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0224 du Jeudi 10 septembre 2015 - 250 F CFA / Etranger 1€

Congrès statutaire électif d'un parti



Adjama Adogbo à la tête de la CDPA pour achever le parti

P 6

Des OMD aux ODD



Le CADERDT présente le nouveau programme de développement post 2015

P 5

Sheyi Emmanuel ADEBAYOR, le crépuscule d'un héros



Vers une fin de carrière prématurée

P 5

Processus d'éligibilité du Togo au MCA
La cellule du Togo peaufine ses rapports d'études

P 3

Sommet sur la sécurité maritime
Le défi de la rénovation de l'hôtel 2 février relevé

P 3

Culture de l'excellence en milieu scolaire

La RDI récompense 60 élèves méritants de la préfecture de Dankpen

Une délégation de la centrale d'achat française René Descamps International (RDI-France) a procédé hier à la remise du prix d'excellence RDI à 60 meilleurs élèves de la préfecture de Dankpen, à raison de cinq meilleurs élèves ayant réussi le CEPD dans les douze cantons de la préfecture. La cérémonie s'est tenue à Guérin Kouka, chef lieu de la préfecture, localité située à 90 km à l'ouest de Kara. Cette remise de prix se situe dans le cadre du programme de culture d'excellence et du développement en Afrique, initiée depuis 2012 par la centrale d'achat afin d'encourager les élèves, les partenaires, les journalistes et acteurs méritants : « Aujourd'hui, la RDI est à Guérin Kouka pour célébrer l'excellence ; notre société a choisi comme programme allant dans le social la culture de l'excellence. C'est en cultivant cette excellence quelque soit notre secteur d'activité que nous rendrons forts notre



préfecture, notre région, notre pays le Togo et par là toute l'Afrique. En encourageant aujourd'hui ces jeunes collégiens, nous finançons la relève de demain, les futurs décideurs de notre nation de demain », a déclaré M. Amétsipé Eric, représentant de la zone CEDEAO de RDI. Le préfet de Dankpen, M. Maganawé Dadjia Martin a témoigné toute sa gratitude et la reconnaissance de toutes les populations de Dankpen à la centrale d'achat. Par ce geste, « la RDI touche la

fine fleur de la préfecture que constitue la jeunesse. C'est aussi un moyen de donner des arguments à cette jeunesse pour continuer dans cette dynamique de l'excellence. Par cela, la RDI touche également les proches de ces élèves, leurs parents, leurs amis élèves en leur donnant une envie de progresser dans leurs études », a-t-il confié plein de gratitude.

Pour ce qui est des prix, les soixante élèves à raison de cinq meilleurs par canton ont tous

reçu un kit scolaire complet avec des sacs afin de faire une bonne rentrée scolaire. En plus de cela, l'élève N'Djinila N'Gwemawé de l'EPP Nampoch A, premier de toute la préfecture avec une moyenne de 129 sur 140 est reparti avec un vélo ; M'Ballilo Mananbikina pour sa part arrivée en tête des filles est également repartie avec un vélo. Ils ont tous les deux au nom de tous leurs camarades remercié la RDI pour son appui et pris l'engagement d'être plus

appliqués dans leurs études pour l'année à venir. Ils ont également exhorté toute la jeunesse du Dankpen à suivre leur trace en étant plus studieuse. La RDI est une société française spécialisée dans le négoce international. Elle œuvre dans plusieurs secteurs notamment l'aéronautique, le ferroviaire, la médecine, l'hôtellerie, l'automobile, l'informatique,..., et vient de boucler cinq années de fructueuses activités au Togo. Elle a initié ce noble programme qui bénéficie à la jeunesse togolaise depuis trois ans, dans la mise en œuvre de sa responsabilité sociétale, faisant ainsi une grande ouverture dans le social et participant activement à l'encouragement de la jeunesse togolaise dans le sens de l'abnégation, du travail bien fait, bref de l'excellence et le leadership dont le Togo a tant besoin pour son développement.■

Démocrate Koudama



Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récupéré N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction

Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Charles KEYEWA
P. Fabrice
Démocrate KOUDAMA

Correcteur

S. Didier

Infographie

Raphaël AHIALE

Adresse

Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

La liste des foires s'allonge

La foire de la tabaski première édition s'ouvre

La communauté musulmane de Lomé s'apprête à initier la foire de la tabaski. Cette foire est en réalité une plateforme offerte aux opérateurs économiques avant la fête de la Tabaski pour faire la promotion de leur produit. Elle se déroulera à Agoè sur le terrain du complexe scolaire de RM à 200 mètres du siège de CECO GROUPE. C'est une première au Togo et une occasion rêvée pour toute la population de Lomé et de ses environs de faire connaissance du monde musulman et de ses produits mais aussi un brassage culturel digne de ce nom. Au cours de cette première édition, l'aspect social et humanitaire sera du répondant. Les populations

démunies auront l'opportunité de préparer et de célébrer la fête de la Tabaski à travers les dons des ONG, associations partenaires et des personnes de bonnes volontés. A cette foire seront présents des vendeurs de pagnes, de chaussures, des produits alimentaires et consorts. La foire de la tabaski c'est également une opportunité pour s'offrir une grande visibilité et l'augmentation de son chiffre d'affaire. Il faut rappeler qu'un gala de football sera organisé en apothéose pour faciliter la cohésion des communautés. La foire de la tabaski c'est 14 jours de rencontres et d'échanges.■

Charles



Sommet sur la sécurité maritime Le défi de la rénovation de l'hôtel 2 février relevé

C'est presque une certitude le plus grand hôtel de la capitale le Radisson Blu hôtel 2 février pourra accueillir les hôtes dans le cadre du prochain sommet de l'Union Africaine sur la sécurité maritime. Tout est presque fini apprend-t-on. Cette semaine des membres du gouvernement et des agents du secteur du tourisme ont effectué plusieurs visites sur le chantier et à l'intérieur des chambres.

Il faut dire l'hébergement d'environ 5 mille invité dans le cadre de ce sommet était perçu au départ comme un réel défi.

Avec le Radisson Blu hôtel 2 février fin prêt, c'est un pas que vient de franchir l'Etat togolais dans l'organisation de cette rencontre internationale aux multiples enjeux. Reste à relever le défi de la connexion internet et celui des infrastructures dans le secteur des transports avec la nouvelle aéroport presque fini également sans oublier la télécommunication avec l'accès facile à l'internet. Le sommet sur la sécurité maritime se tient du 4 au 7 novembre prochain.■

La rédaction

Avis de disparition

Monsieur TOFFA AGOFLIGBOLO Komlan disparu depuis le 10 juillet 2015 au matin, sa famille et ses amis le cherchent activement et désirent le retrouver au plus vite.

Signalement:

Taille : 1,85 m pour 80 Kg et de teins noir.

Pour toute information ou piste, merci d'appeler le numéro 90 91 37 57

Diabète et hypertension artérielle Le CONAPP offre un test de dépistage gratuit aux journalistes



Ils étaient plusieurs dizaines de journalistes et patrons de presse à se soumettre volontairement au test de dépistage du diabète et de l'hypertension artérielle. C'était une campagne de dépistage organisée par le Conseil National des Patrons de Presse en collaboration avec l'association Offensive contre le diabète sur tous les fronts (OCDF).

L'hypertension artérielle et le diabète sont des fléaux qui menacent la santé de nos populations. Pour le CONAPP,

initiateur de cette campagne de dépistage volontaire et gratuite, il est opportun que les journalistes soient en bonne santé et cela passe également par la connaissance de leur statut en ce qui concerne le diabète et l'hypertension artérielle. Des conseils ont été prodigués aux journalistes qui se sont pliés volontairement au test.

Plusieurs ont souhaité que le CONAPP multiplie ces genres d'initiatives. ■

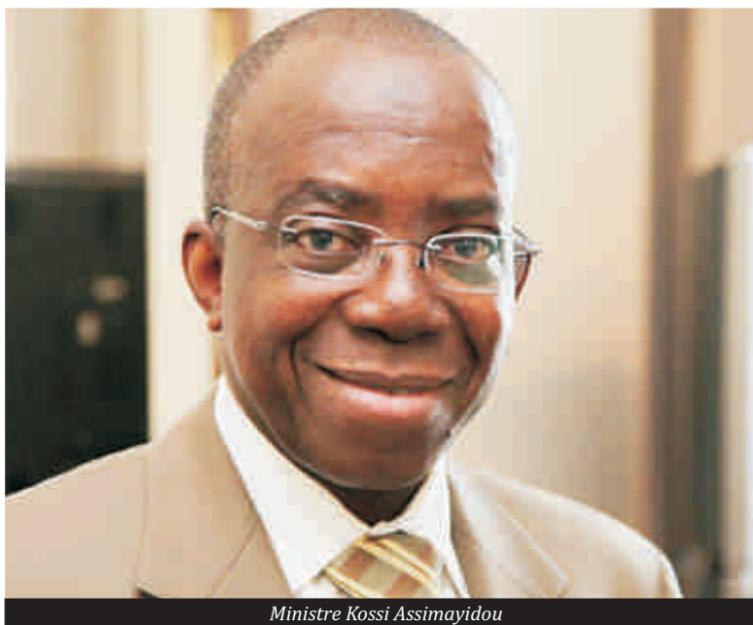
Dick Mensah

Processus d'éligibilité du Togo au MCA

La cellule du Togo peaufine ses rapports d'études

La cellule de coordination du processus d'éligibilité du Togo au programme Millennium Challenge Account (Cellule MCA-Togo) était en atelier de validation des rapports d'études le 08 septembre dernier. L'objectif de l'atelier est de permettre d'une part aux participants issus de différents secteurs (secteur public, privé, société civile, partenaires techniques et financiers), de prendre connaissance des rapports provisoires et d'autres part comme sollicité par les consultants, de recevoir des contributions et surtout de la documentation, données statistiques ou toutes informations nécessaires devant contribuer à l'enrichissement du document. A la cérémonie d'ouverture de cet atelier, était présent le ministre de la planification du

développement Kossi ASSIMAYIDOU ; une occasion pour lui de passer au peigne fin les efforts consentis par le gouvernement visant le même but. Pour le ministre, le Togo s'est engagé depuis 2006 dans une nouvelle dynamique de réformes tous azimuts pour la relance de la croissance et la reconstruction du pays. C'est dans ce contexte qu'il a été élaboré en 2007 la stratégie de développement à long terme basée sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Document intérimaire de la stratégie de réduction de pauvreté (DSRP-I) et (DSRP-C) en 2015 et la Stratégie de Croissance Accélérée et de promotion de l'Emploi (SCAPE) qui couvre la période de 2013-2017. Coordonnateur de la cellule MCA-TOGO, Stanislas BABA rassure que cet atelier



Ministre Kossi Assimayidou

visé sept (7) objectifs spécifiques parmi lesquels : permettre aux participants de passer en revue les objectifs, résultat et la méthodologie de conduite des études contenus dans les termes de référence ; relever et proposer d'éventuels aspects non pris en compte ou

encore de faire des observations sur le contenu des rapports. A en croire le coordonnateur de la cellule MCA Togo, un autre atout dans le cadre de l'éligibilité du Togo est de permettre à l'agence du Millennium Challenge Corporation (MCC) et à ses partenaires de prendre

connaissance des progrès récents réalisés par le Togo. Ainsi au rang des chantiers de réformes s'inscrivent : la lutte contre la corruption, la promotion/équité genre : vote du nouveau code des personnes et de la famille, les actions de modernisation de la justice, l'environnement des affaires et les libertés publiques. Le Millennium Challenge Corporation est une initiative du Président Georges Bush en 2004. Cet organisme a la charge de gestion du MCA et pour objectif de réduire la pauvreté à travers la croissance économique destinée aux pays en développement qui montrent leur engagement pour le développement économique.■

Keyewa

Quelques initiatives/Réformes entreprises par le gouvernement (Page 7)

Eliminatoires CAN 2017

Le Togo bat le Djibouti et s'arroe la première place du groupe

Le vendredi dernier, les Eperviers du Togo sont allés défaire les Djiboutiens à domicile lors de l'ouverture de cette deuxième journée d'éliminatoires pour la CAN Gabon 2017 par un score de deux buts à zéro. Grâce à la défaite des Aigles du Carthage de la Tunisie face aux Lones stars du Libéria sur le score de un but à zéro, le Togo s'arroe ainsi la première place de son groupe avec un total de six points en attendant d'aller confirmer sa suprématie en terre tunisienne en mars de l'année prochaine. Il est suivi de la Tunisie (3 points), du Libéria (3 points) alors que le Djibouti avec zéro point ferme la marche. On croirait à un épisode tout rose pour les Eperviers. Loin de là, beaucoup de lacunes et d'imperfections sont à déplorer au regard de la piètre prestation togolaise que certains veulent camoufler sous les conditions de déroulement du match notamment la température. Le Togo devait capitaliser à travers

cette rencontre beaucoup de buts afin de se mettre à l'abri s'il devait y avoir des calculs à la fin. Mais rien n'est fait, on s'est juste contenté d'en mettre deux avec toute ces opportunités. Avec un Mathieu Dossevi très frileux, transparent et qui perd toutes les balles transmises à lui, qui joue à la star alors qu'il n'a pas encore fait ses preuves, on n'est pas sorti de l'auberge. Quoiqu'on dise face à la Tunisie, ce sera du lourd en face. Des joueurs de classe mondiale comme M'Sakhni qui en allant à l'abordage ne se posent aucune question. Le Togo pourra néanmoins compter sur sa nouvelle jeunesse qui sonne la révolte et commence par s'imposer dans les cœurs par son engagement, sa fougue et son envie de réussir là où tous ont déjà échoué. On parle bien entendu de Lalawélé Atakora, Placca Féssou Mèmè, tous deux auteurs d'un match plus que parfait, aussi percutant dans le jeu que performant dans la réactivité. Ils incarnent à eux



tous seuls l'envie de tout le public sportif togolais et reflètent tout le potentiel technique, physique le visage de la jeunesse togolaise, une

jeunesse riche et pleine de potentiel en matière de foot mais sacrifiée à l'autel des intérêts de certains véreux acteurs. Suivez mon regard. De

toutes les façons, le vin est tiré, Tom Saintfiet est à pied d'œuvre et a choisi de faire confiance au pur talent.■

Démocrate

Echos de la foire Adjafi

Le ministère de l'Agriculture présente deux projets phares

Le ministère de l'agriculture de l'élevage et de l'hydraulique a présenté le mardi dernier aux jeunes entrepreneurs de la foire adjafi ses deux nouveaux projets. Le premier PNPER, est le projet National de la Promotion de l'Entreprenariat Rural. Initié par le gouvernement Togolais avec le soutien technique et financier du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), le PNPER a pour vision de réduire la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations en milieu rural. Comme objectif, le PNPER vise à diversifier et renforcer les instruments de développement de l'entreprenariat rural, améliorer l'offre de services en formation, appui conseil, intermédiaire par les ONG ; enfin augmenter la production des biens et services de qualité par les micros et petites entreprises rurales. Orateur principal, M NOMAGNON n'a pas manqué de rappeler à la jeunesse présente que le PNPER couvre les cinq régions du pays mais la concentration prioritaire est dans 20 préfectures pour l'heure. Au cours de son intervention le sieur



NOMAGNON a laissé entendre à l'auditoire que 1800 MPER (Micros Petites Entreprises Rurales), au moins 9300 emplois directs créés par les MPER promues ou consolidées et 280.000 bénéficiaires des actions du projet dont 50.000 directs et 230000 indirects sont les résultats attendus. Les groupes-cibles et bénéficiaires sont les jeunes ruraux sans emploi porteurs d'initiatives économiques ; les femmes. Le second projet a trait avec l'idée de création d'emploi dans le secteur de la



pisciculture. En effet la production togolaise est en deçà du seuil des besoins nationaux. Le Togo produit 25 milles tonnes de poisson pour une demande de 80 milles tonnes ce qui pousse le pays à importer jusqu'à 55 milles tonnes de poisson. C'est pour remédier à cette situation que le ministère a décidé de porter ce secteur sur les font baptismaux et encourager la jeunesse à s'imprégner davantage dans ce secteur d'activité. Ainsi, le projet d'aquaculture développé par Ali

DOMTANI directeur des pêches et de l'agriculture s'est consolidé sur les infrastructures de production, les intrants clés de l'aquatique. Ce projet dégage également comment faire un business plan ou des études appropriées de marchés ou encore l'accès aux services financiers. Enfin les opportunités que cela engendrerait pour le producteur n'ont pas été du reste au cours de cette communication.■

Charles

Sheyi Emmanuel ADEBAYOR, le crépuscule d'un héros Vers une fin de carrière prématurée

Que va devenir le capitaine des Eperviers Sheyi Emmanuel ADEBAYOR l'interrogation devient récurrente sur toutes les lèvres dans le monde du football togolais et international. Indésirable à Tottenham club londonien avec lequel il est encore sous contrat, l'enfant terrible du football togolais perd également sa place dans le nid des Eperviers. Sans lui, les poulains de Tom Saintfiet ont réussi à s'imposer 2 buts à 0 en Djibouti lors de la 2e journée de la CAN 2017. Quoi de plus normal pour le coach de clamer haut et fort qu'il n'a plus besoin des services de celui qui a fait toute une histoire autour du brassard de capitaine lors de la première journée. L'entraîneur belge met en avant son indiscipline, un défaut qui a d'ailleurs toujours caractérisé la star aussi bien en équipe nationale que les différents clubs dans lesquels il est passé. Si par le passé l'enfant chéri du football togolais a pris le dessus dans les bras de fer qui l'opposait aux entraîneurs, le duel avec le belge risque de lui être fatal. Deux victoires en autant de sorties avec les Eperviers, Tom Saintfiet dont la première qualité réside dans la rigueur commence par séduire les togolais amoureux du ballon rond. Il prend de l'ascendant sur la star adulée qu'il écarte d'ailleurs sans coup férir. Une telle décision il y a quelques années aurait suscité un Taulé général au sein de l'opinion et un levé de bouclier de la



presse sportive. Emmanuel Adebayor ne jouera pas tant que je serai entraîneur martèle Tom saintfiet la décision saluée et applaudie par le public sportif passe comme une lettre à la poste.

Considéré à juste titre comme l'un des plus grands footballeurs togolais de tous les temps. Emmanuel ADEBAYOR Sheyi a été le grand artisan de la qualification

du Togo à la coupe du monde 2006 en Allemagne, en 2013, il fait également partie de l'équipe qui a offert au Togo en 2013, sa première qualification au second tour de la phase finale de la coupe d'Afrique des Nations en Afrique du Sud. Ballon d'or africain en 2004 Emmanuel ADEBAYOR a contribué au rayonnement du nom de son pays grâce à

ses prouesses dans les plus grands championnats en Europe surtout la première league anglaise où il a fait la plus grande partie de sa carrière. En 2008, il inscrit 34 buts toutes compétitions confondues avec Arsenal. Il posera ses valises à Manchester City un petit détour au Real de Madrid avant de s'installer à Tottenham. On n'oubliera pas son passage dans la ligue 1 en France notamment à Metz et Monaco. A plusieurs reprises, la star du ballon rond a annoncé sa retraite internationale mais des médiations parfois au plus haut sommet de l'Etat l'ont contraint à revoir sa décision.

Quelle porte de sortie pour l'ex chouchou du public sportif togolais ? est-ce déjà le crépuscule Sans un temps dans son club londonien, on le croyait se rabattre sur l'équipe nationale pour se relancer et attirer pourquoi pas les convoitises des grands clubs européens. A 31 ans, l'enfant prodige de Kodjoviakopé n'est plus une foudre de guerre certes mais il n'a sans doute pas dit son dernier mot et sur les pelouses. Malheureusement ce footballeur dont le talent fait l'unanimité risque une retraite anticipée pour mauvaise gestion de fin de carrière. La porte de sortie est presque garantie, une triste fin pour ce héros du football togolais et africain.■

P. Fabrice

Des OMD aux ODD

Le CADERDT présente le nouveau programme de développement post 2015

Les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui ont constitué la feuille de route du développement depuis 2000 et avec comme premier point d'étape 2015 ne sont plus d'actualité. En effet des OMD, la communauté internationale est passée aux Objectifs du Développement Durable (ODD). C'est le Centre Autonome d'Etudes et de Renforcement des Capacités pour le Développement au Togo avec le soutien du ministère de la planification du développement qui a organisé la journée d'information et d'échange sur ce nouveau programme à l'endroit des médias ce 09 septembre. Selon le directeur au ministère de la

planification du développement Gervais MEATCHI, les ODD sont plus global car prennent en compte tout et implique directement tous les membres de la communauté internationale. « Les ODD ne sont pas imposés aux pays comme c'était le cas des OMD. Ce nouveau programme prend en compte les préoccupations de tous les pays qui ont d'ailleurs eu le mérite de proposer des domaines de développement durable. ». Ainsi les Objectifs du Développement Durable (ODD) au nombre de 17 (parmi lesquels ceux qui visent à éradiquer la pauvreté et la faim assurer l'éducation, la santé et des services élémentaires pour tous ; atteindre l'égalité des

sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ; combattre les inégalités dans les pays et entre les pays.....) prennent en compte trois dimensions du développement à savoir l'économique, le sociale et l'environnementale et compte faire effet d'ici 2030. Cette journée du 09 septembre a permis aux nombreux journalistes de pouvoir disséminer l'information sur le nouveau programme du développement qui sera adopté lors de la prochaine assemblée des Nations Unies. Outre cette journée dédiée aux journalistes, le 10 septembre est également retenue pour sensibiliser la société civile de ce nouveau changement.■

Charles



Congrès statutaire électif d'un parti agonisant Adjamagbo à la tête de la CDPA pour achever le parti

La CDPA fait partie des formations politiques qui ont fait la pluie et le beau temps dans les années 90 avec le célèbre professeur Léopold MensanGnininvi. Même si le parti n'a pas un palmarès élogieux en ce qui concerne les élections que le Togo a connus, ses leaders ont été toujours présents aux différents dialogues politiques. A la faveur de l'Accord Politique Global signé en 2006 les deux figures de proue de la CDPA à savoir LeopoldGnininvi et Aduayom feront leur entrée au gouvernement ils en ressortiront en 2010 afin de se préparer pour la présidentielle de cette année. Comme la plupart des partis de l'opposition qui ont fait l'expérience du gouvernement, la CDPA perdra des plumes l'effacement de son leader charismatique au profit d'une certaine Brigitte Adjamagbo ne redonnera pas le souffle au parti.

Créditée de 0,65% à la

présidentielle de 2010 Brigitte Adjamagbo Johnson un nom connu des togolais depuis la conférence nationale. Présentée dès le début des années 90 comme l'une des rares femmes à s'essayer en politique aux cotés des hommes, cette universitaire sera à cheval entre la politique et la société civile. Membre influente de la CDPA, on la sentira beaucoup plus dans la gestion des organisations de la société civile qui luttent en faveur de la cause féminine. Elle est la première femme candidate à une élection présidentielle au Togo. Mme Adjamagbo hérite ainsi du parti agonisant la Convention Démocratique des Peuples Africains(CDPA) dont elle a la lourde charge de remettre sur les rails. Le choix en réalité n'était pas mal mais il se révélera contre-productif. Incapable de prendre des initiatives pour redonner vie à son parti, Adjamagbo Johnson choisira plutôt de noyer celui-ci dans les regroupements



politiques notamment la Coalition Arc en ciel. Positionnée candidate aux législatives de 2013 Adjamagbo Johnson sera incapable de gagner le moindre siège dans sa ville natale Atakpamé. Le secrétaire général par intérim de la CDPA rejoint armes et bagages CAP 2015 pour le

compte de l'élection présidentielle. Tout comme son mentor Jean Pierre FABRE, Mme Adjamagbo affiche une malhonnêteté vis-à-vis des résultats de l'élection jugés crédibles et transparents par tous les observateurs et la communauté internationale. Elle est et a été à l'avant-garde

de la contestation versant parfois dans le zèle.

On croyait la CDPA complètement fondu dans l'ANC. Au moment les autres partis quittent CAP 2015 pour se réorganiser, la CDPA s'agrippe à ce regroupement qui en réalité n'était qu'une coalition électorale. Il a fallu attendre le congrès électif du weekend end dernier pour se rendre compte de l'existence encore du parti.

La CDPA est aujourd'hui à l'image de ses premiers leaders complètement ridée et aphone. Après 3 ans au poste de secrétaire général par intérim, Brigitte ADJAMAGBO est désormais confirmée à son poste mais aucune lueur d'espoir pour un parti complètement à l'agonie. Sa mission en réalité consistera à organiser les obsèques de la CPDA et conduire le parti de LeopoldGnininvi à sa dernière demeure.

Dick Mensah

PORT OBLIGATOIRE DE BADGE AUX BUREAUX DES DOUANES A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2015



Pour tout renseignement,
composer le **8201**

COMPOSITION DU DOSSIER DE DEMANDE DE BADGE

Une copie légalisée de l'agrément du commissionnaire en douane agréé

Une copie du contrat de travail ou du livret d'assuré à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de chaque bénéficiaire

Un formulaire de demande dûment rempli

Une quittance attestant du paiement des droits d'établissement des badges

Programme Millénium Challenge Account

Quelques initiatives/Réformes entreprises par le gouvernement

Conscient des défis importants à relever en vue de promouvoir le développement économique et social de notre pays, les plus hautes autorités se sont engagées à travailler pour l'éligibilité de notre pays programme du Millennium Challenge Account. Ceci, en vue de mobiliser davantage de ressources.

Pour ce faire, outre les vastes chantiers de réformes entreprises ; le Gouvernement sur instruction du Président de la République a pris des initiatives importantes, à savoir, l'organisation de plusieurs séminaires gouvernementaux dont le dernier s'est tenue le 15 juillet 2015 ; l'adoption avec l'ensemble des acteurs (Administration, secteur privé, société civile) d'un plan d'actions, l'organisation des missions techniques à Washington en vue de permettre à l'agence du Millennium Challenge Corporation (MCC) et à ses institutions partenaires de prendre connaissance des progrès récents réalisés par le Togo.

Au rang des chantiers de réforme:

1. La lutte contre la corruption

L'un des vastes chantiers ouverts par le gouvernement, est la lutte contre la corruption et les infractions assimilées.

A cet effet, trois lois relatives à ladite thématique ont été votées le 09 juillet dernier par l'assemblée nationale et portent notamment sur la peine de mort, le commerce illicite et le blanchiment d'argent. Il s'agit de (i) la loi autorisant la ratification de l'accord conférant le statut d'organisation internationale à l'académie internationale anticorruption signé le 2 septembre 2010 à Vienne; (ii) le protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort adopté par l'assemblée générale des Nations Unies le 15 septembre 1989; (iii) la loi autorise la ratification du Traité sur le Commerce des Armes (TCA). Pour les parlementaires, ces lois sont des mesures de prévention et de répression aux maux qui gangrènent la société notamment les transactions illicites, les détournements des deniers publics, la corruption et le blanchiment d'argent.

A cela s'ajoute les dispositions ci-après :

- le nouveau statut de la police qui comprend des innovations majeures telles le renforcement des mesures disciplinaires en lien avec l'amélioration des conditions de vies mais aussi des conditions morales et matérielles.

- le vote par l'assemblée pour la première fois d'une loi de règlement (exécution et contrôle budgétaire). En effet, la loi de règlement, fruit des travaux de la cour des comptes porte non seulement sur l'exécution budgétaire mais aussi sur des dispositions relatives à l'information et au contrôle des finances publiques, à la comptabilité et à la responsabilité des agents.

- Le vote le 13 juillet 2015 de la loi portant

création de la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions assimilées dont l'objectif est la généralisation du mécanisme de prévention et de la lutte contre la corruption au niveau de toutes les personnes publiques et privées légalement constituées. L'opérationnalisation est en cours.

Enfin, l'examen en commission parlementaire du nouveau code pénal qui comprend des innovations majeures telles les aspects relatifs à la corruption et les infractions assimilées et la dépenalisation du délit de presse conformément aux dispositions prévues par le code de la presse. Le vote dudit code devra intervenir dans les prochains jours

2. La promotion/équité genre : vote du nouveau code des personnes et de la famille

Le nouveau code, en plus d'assurer à la femme mariée, la liberté de choisir son domicile, son conjoint, son emploi ; (i) reconnaît le statut de chef de ménage aussi bien à l'homme qu'à la femme (article 99), (ii) exige le consentement de la femme dans le cadre de l'aliénation, de la vente ou de l'hypothèque des biens du foyer, bref pour des transactions majeures au cas où l'administration est confiée à l'un des époux (art 374), (iii) considère pour la première fois, les travaux ménagers comme une contribution non monétaire aux charges du foyer (art 100), (iv) assure un accès équitable aux droits successoraux aux époux (art 427, 428, 499, 430) contre une discrimination envers la femme dans le passé, (v) interdit tout traitement inhumains tels le lévirat

3. Actions de modernisation de la justice

Les chambres commerciales du Tribunal de Première Instance (TPI) et de la Cour d'Appel (CA) disposent désormais de nouveaux locaux entièrement rénovés et dotés d'équipements informatiques avec des salles techniques pour les serveurs et onduleurs centraux, des équipements réseaux, du matériel de sécurité et un système d'interconnexion.

En effet, le gouvernement togolais a lancé le 11 août dernier la plateforme informatisée de gestion des contentieux commerciaux dans les locaux de l'administration judiciaire.

L'application, caractérisée par une dématérialisation de la chaîne commerciale depuis l'enrôlement des dossiers jusqu'à la prise des décisions, a été couplée à un système de sténotypie de reportage des procès en temps réel ainsi que d'une base de données documentaire, prolongée par une bibliothèque électronique.

L'innovation assortie de télé-procédure porte sur trois points essentiels

- Le suivi à distance des dossiers ainsi que l'accès à l'intégralité des décisions à caractère commercial du tribunal et de la

cour d'appel de Lomé et celles d'autres juridictions;

- la mise en place d'une procédure de recherche

- la création d'outils de consultation en ligne.

4. Environnement des affaires

Dans le souci permanent d'améliorer l'environnement des affaires et surtout le cadre institutionnel, légal et réglementaire régissant les activités commerciales, le gouvernement a entrepris depuis 2006 un processus de réformes qui s'est poursuivi en 2015.

Création d'entreprise :

- Mise en œuvre effective du décret portant création d'une SARL sous seing privé, de même que l'arrêté y afférent. Comme conséquence, la possibilité de créer son entreprise (SARL) avec un capital de 100 000 FCFA (contre 1 000 000 FCFA un an plus tôt) en téléchargeant les statuts types sur le site de Centre de Formalité des Entreprises (www.cfetogo.tg) contre un recours obligatoire au notaire il y a un et le paiement de cout moyen de 175 000 FCA.

Toujours dans l'optique d'allègement des conditions de création d'entreprises, les frais de redevance relative à la déclaration d'existence (30.000 FCFA pour les Personnes Morales et 9.000 FCFA pour les Personnes Physiques) ont été supprimés.

Pour chaque déclaration d'existence, un timbre fiscal de 1000 FCFA sera exigé.

Par conséquent, les frais de prestation relatifs aux formalités de création d'entreprises au Togo se présentent comme suit :

Personne Morale : 29250 FCFA contre 58.250 FCFA, un an plutôt au Centre de Formalité des Entreprises (CFE) ou 233 250 si recours au notaire.

Personne Physique : 25.400 FCFA contre 34.400 FCFA un an plus tôt.

Facilitation des transactions commerciales et opérations logistiques

Afin de réduire les coûts et délais relatifs aux transactions commerciales et aux opérations logistiques qui s'y rapportent, de simplifier les procédures à l'import, à l'export et en transit, et d'améliorer la transparence dans les relations entre les milieux d'affaires et les Autorités, le Gouvernement a mis en place et opérationnalisé le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE). Ce guichet géré par « Veritas », leader mondial des services d'évaluation de conformité et de certification, va permettre, d'une part, de favoriser la transparence dans les relations entre les acteurs du commerce et, d'autre part, de réduire considérablement les délais de traitement des marchandises. La phase maritime a été bouclée par le lancement de la phase exportation, suivie de la phase terrestre lancé en juin dernier. A présent, le GUCE va se tourner vers la phase aérienne.

Transfert de propriété : Amélioration

des délais de transfert de propriété qui s'établit en moyenne à 60 jours.

En vue de réduire le délai de transfert de propriété, des dispositions ci-après ont été prises. Ces réformes font suite à la réduction des coûts (de 8% à 6%) l'année dernière.

- Les droits d'enregistrement, les droits de timbre et les droits de conservation foncière sont liquidés et payés en même temps au même guichet. Un agent chargé de l'enregistrement a été détaché à cet effet. Les actes enregistrés peuvent être retirés 24 heures (contre 15 jours un an plus tôt) après le paiement des droits y relatifs.

- le dépôt des minutes des actes de transfert de propriété se font en même temps que leurs expéditions au guichet de formalité de l'enregistrement;

5. Les libertés publiques.

Les réformes récentes se sont traduites par d'énormes avancées dans la libre expression culturelle, dans la liberté d'expression des institutions religieuses et du monde universitaire : (i) le gouvernement togolais a pris des mesures afin de rénover le cadre institutionnel pour une véritable promotion de la liberté de la presse. Le Togo est l'un des rares pays à avoir opté pour la « dépenalisation » des délits de presse, notamment en ce qui concerne le délit de « diffamation », et le délit « d'offense » de personnalités publiques. En outre, cette disposition comme attendu vient d'être prise en compte dans le nouveau code de pénal dont les travaux en commission parlementaire ont pris fin le 28 août dernier et le vote attendu dans les prochains jours ; (ii) la loi organique modifiée en 2013 stipule que l'interdiction d'une activité de presse (la fermeture définitive d'un organe de presse) ne peut être prononcée que par un tribunal alors que les textes antérieurs donnaient aussi pouvoir à la HAAC de procéder à ladite fermeture, (iii) d'autres réformes majeures verront incessamment le jour, en particulier « la loi sur l'accès à l'information et la documentation publique ».

En outre dans le souci de renforcer le cadre démocratique, la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication, a pris un arrêté « arrêté N°002/HAAC/14/P du 27 mars 2014 portant modalités pratiques d'accès équitables des partis politiques, des associations et des institutions de la République aux médias officiels ». Cet arrêté s'est conformé aux dispositions de l'article 19 de la déclaration universelle des Droits de l'Homme qui stipule : « Toute personne a droit à la liberté d'expression ; ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen de son choix ».

Dick Mensan

PROTÈGEONS NOS | PROTECT OUR OCEANS

CREATVSOLUTION

**Sommet extraordinaire de l'Union africaine
sur la sécurité et la sûreté maritimes
et le développement en Afrique**

**African Union Extraordinary Summit
on Maritime Security and Safety
and Development in Africa**

african-union-togo2015.com



LOME TOGO 4-7 NOV 2015